RCS : BOULOGNE SUR MER
Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50212
Numéro SIREN : 492 315 486
Nom ou dénomination : ABC 62

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2017 sous le numéro de dépôt 295

Diligentia
Audit • Conseil • Expertise

GREFFE

Greffe du Tribunal
de Commerce de Boulogne-s/mer
Dépôt n° 95
du 2-01-2017
RCS Boulogne s/M

N° Réf. :

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

SASU ABC 62

1001 Boulevard Du Kent
62231 COQUELLES

Siret : 49231548600026

Certifié conforme à l'original

Sommaire

1. Dossier fiscal **3**

Attestation de l'expert comptable 5

Liasse fiscale (IS RN) 7

Annexe 15

Règles et méthodes comptables *17*

Faits caractéristiques *19*

Notes sur le bilan *20*

Notes sur le compte de résultat *26*

Autres informations *28*

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Dossier fiscal

Attestation de l'expert comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU ABC 62 relatifs à l'exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016.

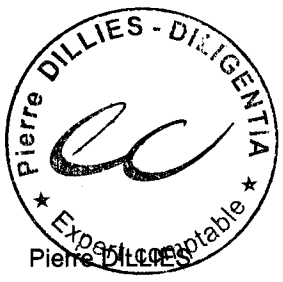
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 993 136
Chiffre d'affaires	3 186 559
Résultat net comptable (Bénéfice)	**474 239**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LILLE
Le 08/09/2016



Pierre DILLIES
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Liasse fiscale (IS RN)

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABC 62 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1001 Boulevard Du Kent 62231 COQUELLES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 2 3 1 5 4 8 6 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/06/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 739	AG 14 876	35 862
	Fonds commercial (1)	AH	1 270 000	AI	1 270 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	189 164	AS 121 632	67 532
	Autres immobilisations corporelles	AT	130 209	AU 95 993	34 215
	Immobilisations en cours	AV	51 803	AW	51 803
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	2 550	BG	2 550
	Autres immobilisations financières*	BH	33 734	BI	33 734
	TOTAL (II)	BJ	1 728 201	BK 232 502	1 495 699
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	45 847	BM	45 847
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	491	BY	491
	Autres créances (3)	BZ	151 662	CA	151 662
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	231 412	CG	231 412
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	68 021	CI	68 021
	TOTAL (III)	CJ	497 436	CK	497 436
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 225 637	1A 232 502	1 993 135

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 550 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABC 62 — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000)	DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	960 578
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	474 239
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 437 017
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	129 058
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 213
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	214 969
	Dettes fiscales et sociales	DY	208 954
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 922
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	556 117
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 993 135

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	446 806
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABC 62 — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF	3 186 559			3 186 559
	Production vendue : services *	FG / FH / FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	3 186 559			3 186 559
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				2 471
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				54 225
	Autres produits (1) (11)	FQ				2 654
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				3 245 910
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				597 236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				8 874
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				721 384
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				79 560
	Salaires et traitements*	FY				777 355
	Charges sociales (10)	FZ				208 141
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*	GA				42 274
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				117 575
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				2 552 403
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				693 507
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				2 421
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				2 421
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(2 421)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				691 086

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABC 62 — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	107
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	107
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	56
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	56
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	216 898
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 246 017
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 771 778
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	474 239

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	54 225
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	116 367
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		107

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(article 244 quater C du CGI)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2079-CICE-SD

Dépenses engagées au titre de 2015

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069–RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/07/2015	Clos le	30/06/2016

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	49231548600026
SASU ABC 62 1001 Boulevard Du Kent centre commercial Cité Europe 62231 COQUELLES	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)		Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
	X	EURL ARMAT 20 Boulevard du Parc 62231 Coquelles	797796505

I. CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2015
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt *(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaire (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année)* [1]	1	678 188
Montant du crédit d'impôt *(ligne 1 x 6 %)* [2]	2	40 691
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail [3] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10 / 90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré *(ligne 2 + ligne 3b)*	4	40 691
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés *(reporter le montant indiqué ligne 7)*	5	
Montant total du crédit d'impôt *(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)*	6	40 691

[1] Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

[2] Pour des rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre–mer, le taux est fixé à 7.5%

[3] Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

II. CODE À BARRES DES ENTREPRISES DONT LES QUOTES-PARTS DE CRÉDIT D'IMPÔT SONT RÉPARTIES PAR DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS (SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance" en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ X
TOTAL				7

III. RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS DE CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance"en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ X
			TOTAL	

IV. LIQUIDATION DE LA CRÉANCE

IV–1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote–part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(report de la ligne 2 ou de la ligne 4)*	8	40 691
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement [3]	9	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 10 :* *– le résultat du calcul (ligne 8 – ligne 9) s'il est positif;* *– zéro si le résultat du calcul (ligne 8 – ligne 9) est négatif ou égal à zéro*	10	40 691
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	40 691

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n°2079–CICE–SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit disponible *Reporter en ligne 14 :* *– le résultat du calcul (ligne 12– ligne 13) s'il est positif;* *– zéro si le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) est négatif ou égal à zéro*	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote–part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe)+ ligne 14*	15	

[3] Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance perçue.

IV–2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573–SD	17	40 691

IV–3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C–PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABC 62

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 1 993 136 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 474 239 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 40 591 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Option au régime d'intégration fiscale avec la société mère ARMAT à compter du 01/07/2014.

Créances intragroupes:

Le CC de la SARL ARMAT est débiteur de 12 748.24€ rémuneré au taux de 2.13%.
Compte tenu du régime d' I.F applicable depuis le 01/07/2014 avec la SARL ARMAT, le compte courant "groupe" au titre de l'impôt sur les sociétés est débiteur à hauteur de 17 553 €.
Les charges financières intragroupes s'élèvent à 1213.16€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 270 000			1 270 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 739	15 000		50 739
Immobilisations incorporelles	**1 305 739**	**15 000**		**1 320 739**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 289	31 875		189 165
- Installations générales, agencements aménagements divers	83 151	4 269		87 420
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 349	3 441		42 790
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		51 804		51 804
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**279 788**	**91 389**		**371 177**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 935		650	36 285
Immobilisations financières	**36 935**		**650**	**36 285**
ACTIF IMMOBILISE	**1 622 463**	**106 389**	**650**	**1 728 202**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	15 000	91 389		106 389
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**15 000**	**91 389**		**106 389**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			650	650
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**650**	**650**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2016
Éléments achetés	1 270 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 270 000**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 854	6 023		14 877
Immobilisations incorporelles	**8 854**	**6 023**		**14 877**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 596	20 037		121 632
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 287	3 594		70 881
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 492	12 621		25 113
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**181 374**	**36 252**		**217 626**
ACTIF IMMOBILISE	**190 228**	**42 274**		**232 502**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 256 461 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 550	2 550	
Autres	33 735		33 735
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	492	492	
Autres	151 663	151 663	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	68 022	68 022	
Total	**256 461**	**222 726**	**33 735**
Prêts accordés en cours d'exercice	5 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 050		

Produits à recevoir

	Montant
R.R.R A OBTENIR AVR A REC	76 515
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	20 693
Total	**97 208**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 Euro décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 556 118 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	129 059	19 748	109 311	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 969	214 969		
Dettes fiscales et sociales	208 955	208 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 135	3 135		
Produits constatés d'avance				
Total	**556 118**	**446 807**	**109 311**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	96 844			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 322			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISS FACT NON PARVEN	13 110
TVA/CPTE RATTACH A FOUR	2 334
INT COURUS S/EMP ETAB CR	25
INT COURUS CPTE COURANT	1 213
DETTES PROV POUR CONGES	53 611
PERS AUTRES CHARG A PAYER	2 083
REMUNERATIONS PREVUES	5 984
PROV CHARG SOC/CONGES PAYES	17 870
PROV CHARG SOC/REM DUES	2 147
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	9 512
PROV CHARG FISC/REM DUES	115
PROV CHARG FISC/CONG DUS	1 303
ETAT CHARG A PAYER DIVERS	13 640
DIVERS CHARGES A PAYER	1 922
Total	**124 869**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AV	68 022		
Total	**68 022**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791240 - TRANSFERT DE CHARGES	1 911	
791400 - AVANTAGE EN NATURE	43 680	
791530 - TRANSFERT INDEMN.JOURNAL.	8 635	
	54 226	
Total	**54 226**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/06/2016	30/06/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	107	8
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**107**	**8**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	308
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**56**	**308**
Résultat exceptionnel	**51**	**-300**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		107
TOTAL	**56**	**107**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2014, la société SASU ABC 62 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL ARMAT.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôt sur les sociétés	216 898
TOTAL	**216 898**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fond de roulement.

ABC 62

Société par actions simplifiée au capital de 2 000.00 €

Siège social : 1001 Boulevard Du Kent
ZAC du Termina sous la Manche - Cité Europe
62231 COQUELLES

492 315 486 RCS BOULOGNE SUR MER

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 13 DÉCEMBRE 2016

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2016, s'élevant à 474 239.15 €, de la manière suivante :

- Une somme de 260 000.00 €
 à la distribution de dividende,
- et le solde, soit 214 239.15 €
 au compte "Autres réserves"

Le dividende brut par titre s'élèvera ainsi à 1 300.00 €.

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 30/06/2015

- Dividende global distribué lors des décisions annuelles de l'associé unique du 21.12.2015 relatives à la clôture des comptes annuels de l'exercice clos en 2015 :. 500 000.00 €

- Distribution exceptionnelle de dividendes décidée par l'associé unique le 16 mars 2015 pour un montant de 210 000 euros prélevé sur le compte « Autres réserves ».

- Distribution exceptionnelle de dividendes décidée par l'associé unique le 13 juin 2016 pour un montant de 20 000 euros prélevé sur le compte « Autres réserves ».

Certifié conforme à l'original

Exercice : 30/06/2014

- Dividende global distribué lors des décisions annuelles de l'associé unique du 15.12.2014 relatives à la clôture des comptes annuels de l'exercice clos en 2014: Néant

- Distribution exceptionnelle de dividendes décidée par l'associé unique le 30 juin 2014 pour un montant de 390 000 euros par prélèvement sur le compte « Autres réserves »

Exercice : 30/06/2013

- Dividende global distribué lors des décisions annuelles de l'associé unique du 21.12.2013 relatives à la clôture des comptes annuels de l'exercice clos en 2013 : 27 000.00 €

- Distribution exceptionnelle de dividendes décidée par l'associé unique le 4 avril 2014 pour un montant de 273 000 euros prélevé sur le compte « Autres réserves ».

Aldo FRANCESCHI

Expert-Comptable diplômé
Inscrit au tableau de Lille
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Douai

SAS ABC62
Cité Europe
Boulevard du Kent

62231 COQUELLES

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2016

RAPPORT
Du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Ce rapport contient 3 pages
Les annexes contiennent 17 pages

Adresse de Correspondance :

Z.A. du Guindal
135, rue Jean Baptiste Godin
59820 GRAVELINES
SIRET : 513 217 950 00023
APE 6920Z
Tél : (33) 03 28 23 19 24
Fax : (33) 03 28 23 22 23
afranceschi@trigone-conseil.fr

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS ABC62, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère exhaustif du chiffre d'affaires, par un recoupement avec les états mensuel de caisse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Gravelines,
Le 9 décembre 2016

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	50 739	14 877	35 863	26 885
Fonds commercial	1 270 000		1 270 000	1 270 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	189 165	121 632	67 532	55 694
Autres immobilisations corporelles	130 209	95 994	34 216	42 721
Immob. en cours / Avances & acomptes	51 804		51 804	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 550		2 550	3 200
Autres immobilisations financières	33 735		33 735	33 735
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 728 202**	**232 502**	**1 495 699**	**1 432 234**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	45 847		45 847	54 721
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	492		492	355
Fournisseurs débiteurs	77 456		77 456	60 201
Personnel	300		300	1 821
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	22 912		22 912	17 688
Autres créances	50 994		50 994	25 958
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	231 413		231 413	288 836
Charges constatées d'avance	68 022		68 022	58 016
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**497 436**		**497 436**	**507 597**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 225 638	232 502	1 993 136	1 939 831

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Bilan

	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	960 579	1 006 986
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**474 239**	**473 593**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 437 018**	**1 482 779**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*129 059*	*57 534*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	129 059	57 534
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 213	28 956
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 969	175 293
Personnel	*105 311*	*93 106*
Organismes sociaux	*66 286*	*75 978*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*22 300*	*10 121*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*15 058*	*14 653*
Dettes fiscales et sociales	208 955	193 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 922	1 411
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**556 118**	**457 053**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 993 136**	**1 939 831**

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Compte de résultat

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	3 186 559	100,00	3 089 204	100,00	97 355	3,15
Subventions d'exploitation	2 471	0,08			2 471	
Autres produits	56 880	1,79	47 397	1,53	9 483	20,01
Total	**3 245 911**	**101,86**	**3 136 601**	**101,53**	**109 309**	**3,48**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p et aut.approv.	597 237	18,74	600 070	19,42	-2 834	-0,47
Variation de stock (m.p.)	8 874	0,28	62		8 813	NS
Autres achats et charges externes	721 384	22,64	708 669	22,94	12 715	1,79
Total	**1 327 495**	**41,66**	**1 308 801**	**42,37**	**18 694**	**1,43**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 918 416**	**60,20**	**1 827 801**	**59,17**	**90 615**	**4,96**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	79 561	2,50	86 184	2,79	-6 624	-7,69
Salaires et traitements	777 355	24,39	723 329	23,41	54 026	7,47
Charges sociales	208 142	6,53	196 201	6,35	11 941	6,09
Amortissements et provisions	42 274	1,33	31 766	1,03	10 508	33,08
Autres charges	117 576	3,69	96 951	3,14	20 625	21,27
Total	**1 224 908**	**38,44**	**1 134 431**	**36,72**	**90 477**	**7,98**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**693 508**	**21,76**	**693 370**	**22,44**	**138**	**0,02**
Produits financiers			20		-20	-100,00
Charges financières	2 421	0,08	2 922	0,09	-500	-17,12
Résultat financier	**-2 421**	**-0,08**	**-2 902**	**-0,09**	**480**	**-16,56**
RESULTAT COURANT	**691 086**	**21,69**	**690 468**	**22,35**	**618**	**0,09**
Produits exceptionnels	107		8		99	NS
Charges exceptionnelles	56		308	0,01	-252	-81,78
Résultat exceptionnel	**51**		**-300**	**-0,01**	**351**	**-116,98**
Impôt sur les bénéfices	216 898	6,81	216 575	7,01	323	0,15
RESULTAT DE L'EXERCICE	474 239	14,88	473 593	15,33	646	0,14

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Annexe

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

SASU ABC 62

1001 Boulevard Du Kent
62231 COQUELLES

Siret : 49231548600026

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Sommaire

Règles et méthodes comptables	**1**
Faits caractéristiques	**3**
Notes sur le bilan	**4**
Notes sur le compte de résultat	**10**
Autres informations	**12**

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABC 62

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 1 993 136 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 474 239 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 40 591 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Option au régime d'intégration fiscale avec la société mère ARMAT à compter du 01/07/2014.

Créances intragroupes:

Le CC de la SARL ARMAT est débiteur de 12 748.24€ rémunéré au taux de 2.13%.
Compte tenu du régime d' I.F applicable depuis le 01/07/2014 avec la SARL ARMAT, le compte courant "groupe" au titre de l'impôt sur les sociétés est débiteur à hauteur de 17 553 €.
Les charges financières intragroupes s'élèvent à 1213.16€.

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 270 000			1 270 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 739	15 000		50 739
Immobilisations incorporelles	**1 305 739**	**15 000**		**1 320 739**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 289	31 875		189 165
- Installations générales, agencements aménagements divers	83 151	4 269		87 420
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 349	3 441		42 790
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		51 804		51 804
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**279 788**	**91 389**		**371 177**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 935		650	36 285
Immobilisations financières	**36 935**		**650**	**36 285**
ACTIF IMMOBILISE	1 622 463	106 389	650	1 728 202

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 R[illegible]
[illegible]

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	15 000	91 389		106 389
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**15 000**	**91 389**		**106 389**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			650	650
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**650**	**650**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2016
Éléments achetés	1 270 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 270 000**

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 854	6 023		14 877
Immobilisations incorporelles	**8 854**	**6 023**		**14 877**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 596	20 037		121 632
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 287	3 594		70 881
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 492	12 621		25 113
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**181 374**	**36 252**		**217 626**
ACTIF IMMOBILISE	190 228	42 274		232 502

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 256 461 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 550	2 550	
Autres	33 735		33 735
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	492	492	
Autres	151 663	151 663	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	68 022	68 022	
Total	**256 461**	**222 726**	**33 735**
Prêts accordés en cours d'exercice	5 400		
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 050		

Produits à recevoir

	Montant
R.R.R A OBTENIR AVR A REC	76 515
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	20 693
Total	**97 208**

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 Euro décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 556 118 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	129 059	19 748	109 311	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 969	214 969		
Dettes fiscales et sociales	208 955	208 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 135	3 135		
Produits constatés d'avance				
Total	**556 118**	**446 807**	**109 311**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	96 844			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 322			
(**) Dont envers les associés				

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISS FACT NON PARVEN	13 110
TVA/CPTE RATTACH A FOUR	2 334
INT COURUS S/EMP ETAB CR	25
INT COURUS CPTE COURANT	1 213
DETTES PROV POUR CONGES	53 611
PERS AUTRES CHARG A PAYER	2 083
REMUNERATIONS PREVUES	5 984
PROV CHARG SOC/CONGES PAYES	17 870
PROV CHARG SOC/REM DUES	2 147
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	9 512
PROV CHARG FISC/REM DUES	115
PROV CHARG FISC/CONG DUS	1 303
ETAT CHARG A PAYER DIVERS	13 640
DIVERS CHARGES A PAYER	1 922
Total	**124 869**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AV	68 022		
Total	**68 022**		

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISS FACT NON PARVEN	13 110
TVA/CPTE RATTACH A FOUR	2 334
INT COURUS S/EMP ETAB CR	25
INT COURUS CPTE COURANT	1 213
DETTES PROV POUR CONGES	53 611
PERS AUTRES CHARG A PAYER	2 083
REMUNERATIONS PREVUES	5 984
PROV CHARG SOC/CONGES PAYES	17 870
PROV CHARG SOC/REM DUES	2 147
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	9 512
PROV CHARG FISC/REM DUES	115
PROV CHARG FISC/CONG DUS	1 303
ETAT CHARG A PAYER DIVERS	13 640
DIVERS CHARGES A PAYER	1 922
Total	**124 869**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AV	68 022		
Total	**68 022**		

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISS FACT NON PARVEN	13 110
TVA/CPTE RATTACH A FOUR	2 334
INT COURUS S/EMP ETAB CR	25
INT COURUS CPTE COURANT	1 213
DETTES PROV POUR CONGES	53 611
PERS AUTRES CHARG A PAYER	2 083
REMUNERATIONS PREVUES	5 984
PROV CHARG SOC/CONGES PAYES	17 870
PROV CHARG SOC/REM DUES	2 147
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	9 512
PROV CHARG FISC/REM DUES	115
PROV CHARG FISC/CONG DUS	1 303
ETAT CHARG A PAYER DIVERS	13 640
DIVERS CHARGES A PAYER	1 922
Total	124 869

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AV	68 022		
Total	68 022		

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791240 - TRANSFERT DE CHARGES	1 911	
791400 - AVANTAGE EN NATURE	43 680	
791530 - TRANSFERT INDEMN.JOURNAL.	8 635	
Transfert de charges d'exploitation	54 226	
Total	**54 226**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/06/2016	30/06/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	107	8
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**107**	**8**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	308
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**56**	**308**
Résultat exceptionnel	**51**	**-300**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		107
TOTAL	**56**	**107**

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2014, la société SASU ABC 62 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL ARMAT.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôt sur les sociétés	216 898
TOTAL	216 898

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2014, la société SASU ABC 62 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL ARMAT.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Impôt sur les sociétés	216 898
TOTAL	216 898

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fond de roulement.

Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes
16 Rue de Verdun
59229 TETEGHEM